

Sujet: Fil d'actualités numéro 23, avril 2014.

De : "> Rédaction du Fil d'actualités (par Internet, dépôt 20214-70-0-0000000065@sbr03.net)" <hcb@hautconseildesbiotechnologies.fr>

Date : Mon, 31 Mar 2014 07:29:35 +0200 (CEST)

Pour : Madame Annette Molet <annette.molet@hautconseildesbiotechnologies.fr>



Avril 2014, n° 23

Erratum.

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le *Fil d'actualités* n°22. Dans le contentieux qui oppose deux agriculteurs australiens voisins, la contamination reprochée est liée non à des transferts de gènes par le pollen, mais à des graines échappées du champ GM.

La rédaction présente toutes ses excuses à ses lecteurs et remercie celui qui a pointé cette erreur.

Le Ministère chargé de l'Agriculture a publié la synthèse des résultats de la consultation publique (voir le *Fil d'actualités* n°22) organisée « sur la mesure qu'envisage de prendre le Gouvernement pour suspendre la commercialisation et l'utilisation des variétés de semences de maïs génétiquement modifié (*Zea mays* L. lignée MON810) ». 12215 messages ont été reçus, dont « 12097 soutiennent le principe d'une interdiction de mise en culture du maïs MON810 ou expriment une opposition aux OGM ».

[*pour en savoir plus...*](#)

Le Ministère chargé de l'Agriculture a pris un arrêté interdisant la commercialisation, l'utilisation et la culture de variétés de semences de maïs GM *Bt* MON810.

L'Union française des semences (UFS) a « décidé d'attaquer cet arrêté pour défendre l'accès aux innovations biotechnologiques ». L'association générale des producteurs de maïs (AGPM) déclare de son côté que « L'absence d'éléments scientifiques nouveaux depuis

les annulations des arrêtés d'interdiction antérieurs en 2011 puis 2013 (la) conduit (...) à engager une procédure devant le Conseil d'État ».

Le HCB n'a pas été consulté lors de la préparation de cet arrêté.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien...](#)

[et celui ci...](#)

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mis en évidence une hausse des incidents commerciaux liés à la présence de faibles quantités d'OGM dans les importations de produits alimentaires. Sur les 198 cas signalés sur la période 2002 et 2012, 138 l'ont été durant les trois dernières années. Le lin, le riz, le maïs et la papaye sont les produits les plus concernés. Ce nombre d'incidents est considéré par la FAO comme « minime par rapport aux millions de tonnes de produits destinés à l'alimentation humaine et animale échangés dans le monde chaque jour ».

[pour en savoir plus...](#)

L'organisation *Food & Water Watch* a envoyé une enquête déclarative à 1500 agriculteurs américains « bio » pour identifier des coûts liés aux OGM. 268 ont répondu. La conclusion tirée par les auteurs est que la « coexistence pacifique » entre bio et OGM serait « irréaliste ».

[pour en savoir plus...](#)

Des scientifiques britanniques concluent, dans un rapport commandé par le Gouvernement, que la législation sur l'utilisation des OGM agricoles devrait être décidée au niveau national, comme pour les produits pharmaceutiques. Selon eux, les « modifications génétiques des cultures sont justes aussi sûres que l'amélioration variétale classique et peuvent apporter de grands bénéfices en termes de création de plantes résistantes aux maladies, aux ravageurs et aux conditions climatiques instables ou stressantes ».

[pour en savoir plus...](#)

Une coopération germano-suisse vient d'aboutir à la création par cis genèse et intra genèse d'une variété de pomme résistante au feu bactérien. Le feu bactérien est une maladie bactérienne incurable (le recours aux antibiotiques, autorisé en Suisse mais pas en France, est

peu efficace) qui cause de gros dégâts en Europe sur pommiers, poiriers et de nombreuses plantes proches, y compris ornementales. Les chercheurs ont introduit dans la variété de pommier Gala un gène de résistance venant d'un pommier sauvage.

L'équipe doute cependant que cette variété soit un jour cultivée en Europe pour des raisons liées à la réglementation.

[pour en savoir plus...](#)

Le groupe de chercheurs impliqués dans le projet *Foodsecure*, financé par l'Union européenne, vient de publier une méta-analyse des exercices de prospective traitant de la sécurité alimentaire à l'horizon 2050. Il en ressort que deux dimensions de la sécurité alimentaire sont le plus souvent prises en compte, la disponibilité et l'accessibilité des produits alimentaires à un moment donné. Par contre, la qualité de ces aliments n'est généralement pas prise en compte, pas plus que le maintien dans le temps de la disponibilité, de l'accessibilité et de la qualité de ces produits.

[pour en savoir plus...](#)

Les Académies des sciences, des technologies et de l'agriculture ont publié un communiqué de presse appelant à restaurer la liberté de la recherche sur les plantes génétiquement modifiées.

[pour en savoir plus...](#)

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) a publié un rapport sur l'évaluation des risques multiples auxquels sont soumises les abeilles. Ce rapport identifie des manques de données et de savoirs et formule des recommandations pour une meilleure prise en compte des nombreux facteurs qui nuisent aux abeilles. Il remarque que peu de travaux appréhendent globalement l'ensemble des causes de stress des abeilles, s'intéressent aux pollinisateurs autres que les abeilles domestiques ou s'attachent aux services éco-systémiques de pollinisation.

[pour en savoir plus...](#)

L'Office européen des brevets (OEB) vient de délivrer un brevet sur une plante obtenue par sélection conventionnelle. Il s'agit d'un brocoli ayant un pied plus haut, qui permet une récolte mécanique plus facile.

[pour en savoir plus...](#)

Suite au refus de certains exportateurs américains de réceptionner du maïs GM *Bt* « Agrisure Duracade » (voir le *Fil d'actualités* n°22), le

semencier Syngenta renonce à commercialiser cet OGM au Canada.

[pour en savoir plus...](#)

Les liens vers des sites Internet tiers inclus dans ce message sont valides au moment de la rédaction. Néanmoins, nous ne pouvons garantir qu'ils le seront encore lors de la lecture du *Fil d'actualités*.

Ce numéro du *Fil d'actualités* a été bouclé le 27 mars, il ne prend donc pas en compte d'éventuelles informations parues entre cette date et sa diffusion.

Les propos repris ici n'ont pas vocation à refléter les positions du HCB ou de ses Comités.

Fil d'actualités n'est pas une revue de presse, il vise simplement à servir de support d'information en pointant des sujets évoqués dans certains media et susceptibles de nourrir les réflexions.

Les guillemets sont utilisés exclusivement pour citer les sources.

Haut Conseil des biotechnologies, 244 boulevard Saint Germain, 75007 PARIS
www.hautconseildesbiotechnologies.fr

Pour vous abonner à *Fil d'actualités*, cliquez [ici](#) !

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous adressant un [mél.](#)

Cliquez [ici](#) pour ne plus recevoir le *Fil d'actualités*